



Rapport annuel 2012-2013



Mission de la TNCDC

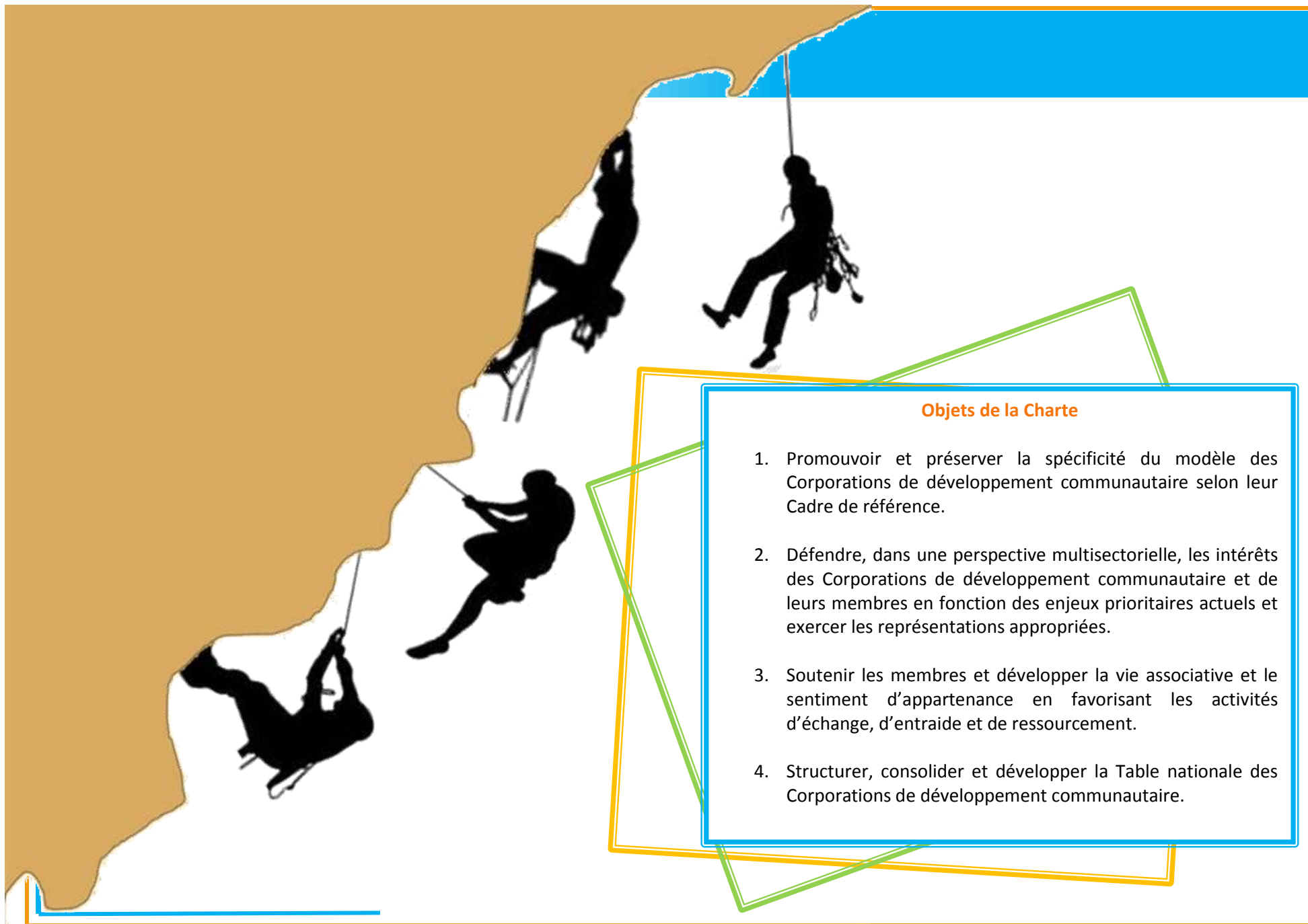
La TNCDC a pour mission de regrouper les CDC du Québec et de les soutenir dans leurs objectifs. De plus, elle promeut la place incontournable qu'occupe le mouvement communautaire autonome dans le développement local, et ce, dans une perspective de justice sociale et de développement global et durable de notre société.

Valeurs

Les **valeurs** mises de l'avant, autant du côté de la TNCDC que d'une CDC, sont celles regroupées communément dans l'expression « justice sociale », soit l'autonomie, la démocratie, la dignité de la personne humaine, l'équité, la prise en charge et la solidarité. Les organismes qui s'affichent sous cette bannière sont habités d'un projet d'une société nouvelle, libérée de la pauvreté, du sexisme, du racisme, des logiques technocratiques et des abus de pouvoir, de même que du refus d'accepter l'accroissement de la consommation comme moteur de l'économie et critère de la qualité de vie. Dans cette perspective d'une économie inclusive, une consommation éthique et responsable par son milieu et ses entreprises devient un élément important qu'il faut tendre à promouvoir.

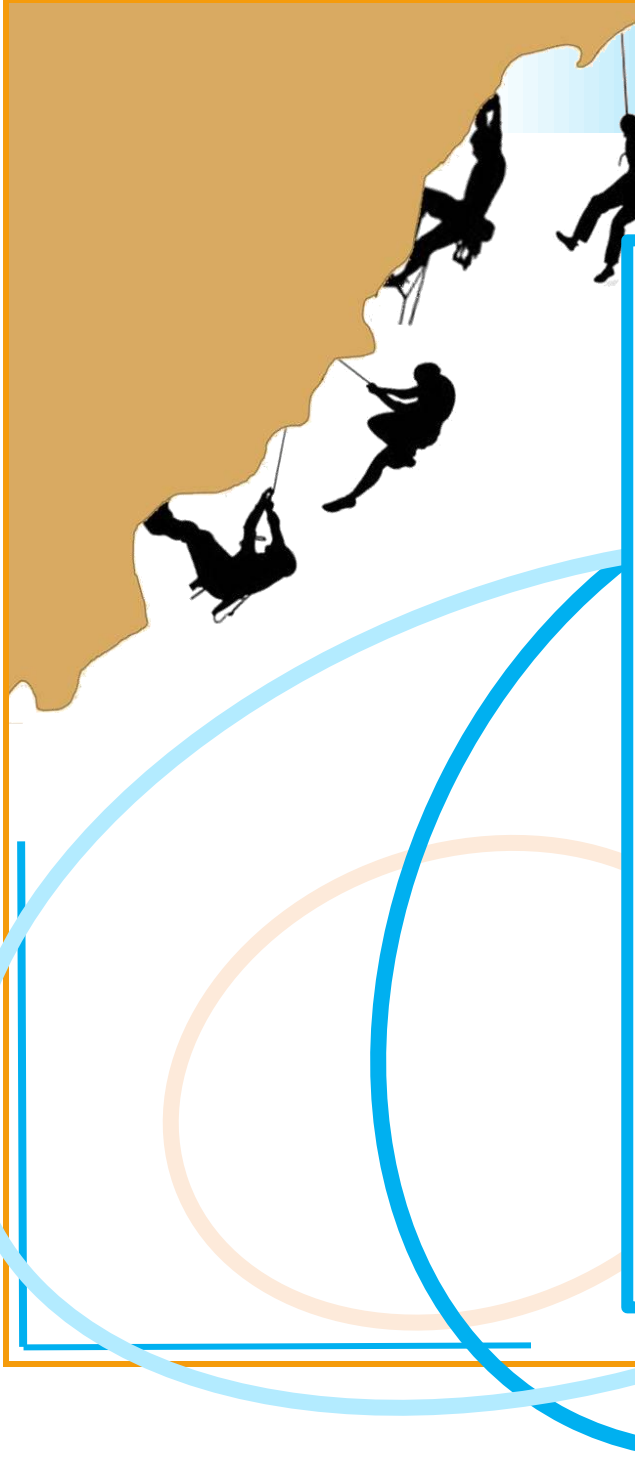
Mission d'une CDC

Une CDC est un **regroupement d'organisations communautaires** qui œuvrent dans divers champs d'activité sur un territoire donné, dont la mission est d'assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement socioéconomique de son milieu.



Objets de la Charte

1. Promouvoir et préserver la spécificité du modèle des Corporations de développement communautaire selon leur Cadre de référence.
2. Défendre, dans une perspective multisectorielle, les intérêts des Corporations de développement communautaire et de leurs membres en fonction des enjeux prioritaires actuels et exercer les représentations appropriées.
3. Soutenir les membres et développer la vie associative et le sentiment d'appartenance en favorisant les activités d'échange, d'entraide et de ressourcement.
4. Structurer, consolider et développer la Table nationale des Corporations de développement communautaire.



Mot du C. A. et de la direction générale

L'année financière 2012-2013 marque une période de stabilité : les membres du C. A. sont restés les mêmes depuis l'année précédente, et la permanence complète son premier tour d'horloge en tant qu'équipe de quatre personnes.

Au cours de ces mois, nous avons donné notre appui aux réalisations multiples de l'équipe de la TNCDC qui produit des documents de soutien, des politiques et des guides. Aussi, elle consolide nos outils de communication Web, de partage en équipe, de promotion, de gestion financière, d'animation et autres.

D'autre part, les RN sont au cœur de notre regroupement et de nos forces. Or, comme nous tenons à ce que nos RN génèrent la solidarité et des idées constructives pour l'accomplissement de notre mission, nous travaillons avec la permanence pour la création d'activités favorisant l'implication des CDC dans les orientations de la TNCDC. Les CDC sont impliquées dans les présentations et l'animation d'ateliers. Elles sont intégrées et consultées dans les réflexions de groupe afin que nous puissions en dégager une vision commune et des arguments forts pour le réseau.

Par ailleurs, l'adoption de notre deuxième cadre de financement lors de l'AGE, l'essor du service aux membres, les demandes de support des CDC tant sur le plan technique qu'organisationnel, ainsi que les invitations croissantes à participer et à collaborer avec d'autres organisations démontrent la hauteur des défis que nous relevons et l'envergure que nous prenons en tant que regroupement. Cette place que nous nous taillons et cette crédibilité que nous renforçons avec le temps sont des signes d'une réussite qui engendre l'introduction de nouveaux chantiers, de nouveaux défis. Défis que le C. A. et l'équipe croient possible de relever grâce à votre implication remarquable à tous les niveaux. Soulignons notamment que le taux de participation des CDC à chaque RN s'élève à plus de 80 %. Wow! Super regroupement impliqué et solidaire.

Le réseau se fortifie avec un nombre grandissant de membres et peut compter sur une équipe solide. Ensemble, ayons l'ambition de bâtir un Québec plus juste et solidaire!



De gauche à droite :

Jean Brouillette (CDC des Chenaux)
Administrateur

Denis McKinnon (TNCDC)
Directeur général

Sophie Champagne (CDC Vallée de la Matapédia)
Trésorière

Sylvain Dupont (CDC Haute-Yamaska)
Vice-président

Sylvie Filiou (CDC Rond Point)
Secrétaire

Claudia Croteau (CDC Lotbinière)
Administratrice

Alain Roy (CDC des Sources)
Administrateur

Jean-François Daigle (CDC Pierre-De Saurel)
Président

Table des matières

Notes :

Les termes auxquels font référence les sigles et acronymes employés se retrouvent dans la section « Liste des sigles et acronymes » à la fin du document.

Les textes se terminent parfois par une ouverture sur la prochaine année financière. Nos anticipations sont abordées au futur puisqu'elles ne sont pas encore réalisées, quoique généralement amorcées.

Section 1 : **Ressources humaine**, page 7

Section 2 : **Vie associative**, page 10

Section 3 : **Comités mixtes**, page 23

Section 4 : **Engagements**, page 26

Section 5 : **Implications**, page 31

Section 6 : **Rayonnement**, page 36

Section 7 : **Perspectives d'avenir**, page 40

Section 8 : **Conclusion et listes**, page 42



Section 1

Ressources humaines

Équipe de la TNCDC

Groupe d'assurance collective du réseau des CDC





Équipe de la TNCDC

Cette année, nous poursuivons l'atteinte d'objectifs ambitieux que dictent la mission et le plan d'action triennal.

Afin de cibler nos buts et les moyens adéquats pour y parvenir, nous tenons un lac-à-l'épaule les 19 et 20 juin 2012, au cours duquel nous prenons la résolution de nous réunir de manière quasi hebdomadaire.

Il va de soi que les dossiers administratifs de la TNCDC prennent une place prépondérante à l'intérieur de ces rencontres, mais celles-ci sont aussi l'occasion de discuter de questions

d'actualité, de permettre une circulation fluide de l'information et d'assurer une cohésion dans l'équipe.

Groupe d'assurance collective du réseau des CDC

Au départ, en janvier 2007, une centaine de personnes adhèrent à notre groupe d'assurance collective. Pour la pérennité du groupe, nous visons l'adhésion de 1 000 personnes.

À ce jour, après de nombreuses rencontres avec les CDC et leurs membres, notre groupe d'assurance collective accueille 858 personnes assurées. Ces travailleuses et travailleurs représentent 218 organismes, regroupés dans 31 CDC. Nous approchons de l'objectif : il y a près de 1 000 personnes assurées au sein du groupe!

En 2010, un contrat d'assurance est négocié pour deux ans. En février 2013, le C. A. de la TNCDC renouvelle le mandat de notre conseillère, Joanne Brisson Dumouchel, en soulignant son grand dévouement et son implication dans notre dossier. Peu de temps après, nous signons un contrat avec la même compagnie d'assurance pour une durée d'un an.

Évidemment, nous mettons tout en œuvre pour que les coûts de l'assurance demeurent abordables pour les travailleuses et les travailleurs, tout en offrant les protections qui répondent le mieux possible à leurs besoins.

Ainsi, nous gardons le cap sur nos valeurs et nos motivations initiales. Notre priorité est d'offrir un régime qui prévoit les situations difficiles à budgéter. En particulier, il nous semble très important de donner aux travailleuses et aux travailleurs du communautaire une assurance en cas de maladie parce que la maladie est imprévisible. Sans une couverture adéquate, c'est l'aide sociale qui attendrait les personnes malades et sans conjoint au sortir des 15 semaines d'assurance-emploi maladie réglementaires.



Denis McKinnon
Directeur général

Louise Bellemare
Adjointe administrative

Marie-Josée Filion
Agente de communication

Claude Filion
Agente de développement

Section 2

Vie associative

C. A.

RN

Soutien aux CDC

Vision commune au sein du regroupement

Comité d'accréditation

Comité de communication

Comité de soutien

Comité party



Section 2 : Vie associative

RN

Comme convenu lors de l'AGA de juin 2012, nous délaissions la formule traditionnelle de quatre RN par année d'une journée et demie chacune pour tenter l'essai de trois RN par année d'une durée de deux jours et demi chacune.

Derrière la tenue d'une RN se cache un formidable travail d'équipe destiné à adapter ces moments de vie associative aux besoins des CDC. Également, le choix des sujets abordés est inspiré des enjeux prioritaires qui émergent des formulaires d'évaluation de RN, de courriels entre CDC, de questions posées par les CDC et de suggestions de toutes parts.

De plus en plus, les CDC sont sollicitées pour collaborer à la préparation et au

déroulement des RN. Ainsi, le débat sur les types de développement, tenu en novembre 2012, est le résultat d'une intense collaboration avec sept CDC qui acceptent d'endosser différents rôles, comme ceux de panélistes et d'analystes pendant l'activité. Provenant de milieux urbain et rural, elles relèvent le défi de partager aux CDC leur compréhension et leurs connaissances des définitions et applications des notions de développement.

En mars 2013, nous récidivons en impliquant des CDC dans la préparation de la RN et la tenue d'activités dynamiques. Par exemple, pour donner un meilleur éclairage sur l'éthique et l'intégrité dont doivent faire preuve les personnes qui travaillent dans le milieu communautaire en plus d'endosser un rôle politique, nous réalisons des entrevues à la manière du talk-show « Bons baisers de France », animé par France Beaudoin sur les ondes de Radio-Canada. Avec un titre réinventé, « Bons baisers de Drummond », et quelques fauteuils, nous nous transportons dans la double vie de quatre personnes, dont trois travaillent dans notre regroupement.

C. A.

La composition du C. A. reste la même à la suite de l'AGA de juin 2012 où quatre postes arrivent en élection. Cette stabilité au sein du C. A. est bénéfique pour l'avancement des dossiers et pour la sauvegarde de la mémoire organisationnelle de la TNCCD.

Pendant l'année 2012-2013, quatre rencontres réunissent les membres du C. A., dont trois s'échelonnent sur deux jours. Deux rencontres supplémentaires se tiennent par conférence téléphonique et une troisième par échange de courriers électroniques.



RN de novembre 2012

Section 2 : Vie associative

ateliers est la plupart du temps assurée par des gens du regroupement. Ainsi, en plus de bénéficier de leurs expertises, nous assurons la pertinence des sujets et évitons des dépenses additionnelles.



« Bons baisers de Drummond », RN de mars 2013

Cette même RN donne lieu à une présentation « culinaire » dont le but est de répondre à une demande claire des CDC de détenir un inventaire des stratégies de financement. Pour ce faire, quelques « CDC cheffes cuisinières » sont mises en vedette dans une présentation de leurs « ingrédients » pour l'obtention d'un meilleur financement.

De plus, une grande place est vouée à la tenue d'ateliers en RN durant l'année 2012-2013. Cette façon de faire permet aux participantes et aux participants de choisir des sujets qui les concernent et d'en discuter avec des personnes qui partagent des réalités ou des intérêts similaires. Également, l'animation des



Atelier « Insertion sociale et plateaux de travail », RN de mars 2013



Activité sur les recettes de financement de la RN de mars 2013

Soutien aux CDC

Répondre à l'appel des CDC

La TNCDC répond toujours positivement à une demande de rencontre avec une CDC. Ces rencontres prennent différentes formes. Cette année, outre les communications téléphoniques, des CDC ont reçu notre visite ou ont simplement demandé de recevoir de l'information sur des projets précis. Les CDC nous interpellent pour des raisons qui concernent, par exemple, le membership, des difficultés avec un ou des membres de leur C. A., une vision qui irait à l'encontre de notre Cadre de référence, une situation problématique vécue dans un organisme

Section 2 : Vie associative

Liste des ateliers tenus en RN :

Ateliers de discussion sur le plan d'action

Stratégies d'entrepreneuriat
Politique nationale de la ruralité
Sièges communautaires
au C. A. du CSSS

Atelier « vieilles croûtes » (discussion créée par les personnes les plus expérimentées du réseau)

Joindre une population cachée et pauvre sur un territoire : enjeux et outils

Semaine de l'ACA : idées, outils, besoins et attentes

Cohabitation CDC et OC

Enquête nationale du CSMO-ÉSAC : Les Repères en économie sociale et en action communautaire / Panorama du secteur et de sa main-d'œuvre

Statuts de membres

Gestion d'un immeuble par une CDC

Insertion sociale et plateaux de travail

Société immobilière sous forme d'OBNL d'habitation

Relève dans les CDC : en connaître et en reconnaître l'importance

Évolution du mouvement communautaire

Bons coups et expériences à éviter

membre, le besoin de la CDC de profiter de l'expertise ou du regard objectif de la TNCDC, l'organisation d'un événement, l'élaboration d'un plan de communication, la construction d'un site Web, le bilan annuel, la planification annuelle, l'assurance collective, les règlements généraux, etc.

Comme il est essentiel de s'approprier le Cadre de référence des CDC pour œuvrer dans notre regroupement, il nous arrive de participer à des rencontres en ce sens avec des CDC et leurs membres. D'ailleurs, cet élément fait partie du processus d'accueil des arrivants, abordé dans la section suivante.

Parfois, les demandes des CDC nous incitent à développer ou à améliorer des documents. Ainsi, nous déposerons prochainement un outil sur la rédaction des règlements généraux et un guide de sélection des curriculums vitae en vue d'une embauche (versions adaptées à différents postes de travail).

En outre, nous mettons en ligne sur notre site Web un guide de réflexion sur les implications et représentations, nos différentes politiques et d'autres documents utiles. Non seulement les CDC



Site Web de la TNCDC dans la zone réservée aux membres : la liste des dossiers dans lesquels il y a des documents partagés entre CDC et avec la TNCDC

peuvent-elles consulter les documents réalisés par la TNCDC, mais elles ont aussi accès à des documents rédigés par toutes les CDC qui contribuent à nourrir notre banque de documents sur le site Web. Celle-ci est située dans une zone réservée spécifiquement aux CDC et à la TNCDC et est constituée de sept dossiers : Kit pour nouvelles personnes; Assurance collective et retraite; Communication; Implication-représentation-appui; Outils et stratégies; Ressources humaines; Vie associative et documents généraux.

Section 2 : Vie associative

Accueil des nouvelles personnes

Formation pour les nouvelles personnes

Une formation est offerte chaque année aux nouvelles personnes en poste à la coordination/direction et au C. A. des CDC. Il va de soi que plus d'une formation pourrait avoir lieu si le besoin s'en faisait sentir. Cette année, nos locaux étant en partie ravagés par la tornade qui s'est abattue sur l'édifice de La Marguerite, la formation s'est tenue à la Place communautaire Rita Saint-Pierre à Victoriaville, berceau de notre réseau, où nous avons reçu un accueil des plus chaleureux de la part de la directrice générale de la CDC des Bois-Francs!

Les évaluations révèlent que la formation est très appréciée, tant l'animation que l'animatrice! Les objectifs atteints : faire connaître la TNCDC, réseauter avec d'autres coordinations/directions, comprendre le travail d'une CDC à l'intérieur des dix volets d'intervention et saisir l'importance du rôle d'une coordination de CDC et celui de son conseil d'administration.



Claude Filion dîne avec de nouvelles personnes, RN de juin 2012

Processus d'accueil des nouvelles personnes

Pour soutenir l'arrivée d'une nouvelle personne, nous communiquons avec elle pour lui présenter la TNCDC et son réseau. Nous lui expliquons le fonctionnement de nos outils de communication (groupe courriel, site Web), le déroulement de nos RN et nous l'invitons à communiquer avec une personne de l'équipe de la TNCDC pour toute question ou demande.

De plus, quelques semaines précédant une RN, nous révisons l'ordre du jour avec elle afin de l'informer des dossiers, de répondre à ses questions et de favoriser une participation active de sa part.

Enfin, les CDC nomment l'encadrement et le soutien aux nouvelles personnes comme étant un enjeu de plus en plus incontournable, vu le nombre croissant de CDC et le roulement de personnel. Ainsi nous poursuivons nos réflexions sur le processus d'accueil des nouvelles personnes et sur les outils à leur offrir. Des CDC suggèrent même de mettre en place un processus officiel qui permettrait de faire connaître non seulement le Cadre de référence, mais aussi l'historique de la TNCDC et des CDC, les valeurs et les orientations portées par le réseau. Nous évaluerons également la possibilité de rencontrer le C. A. d'une CDC qui accueille une nouvelle coordination/direction.

Section 2 : Vie associative

Récolter les rapports annuels des CDC

Chaque année les CDC déposent leur rapport annuel à la TNCDC. La diversité et la créativité des rapports démontrent la pluralité des compétences et des personnalités des CDC. Ainsi, nous apprenons à connaître le milieu et les actions de chacune. Ce regard sur les différentes facettes de notre réseau contribue à consolider nos arguments et nos témoignages lors des rencontres avec nos partenaires et notre bailleur de fonds.

Offrir un outil d'autoévaluation aux CDC

La TNCDC a développé un outil d'autoévaluation pour les CDC en 2010. Un tel outil vise en premier lieu à s'assurer que les actions des CDC respectent notre modèle de développement. Les critères utilisés dans l'autoévaluation sont les mêmes que ceux mentionnés dans la Politique d'accréditation des nouvelles CDC. Également, ils sont congruents avec notre Cadre de référence et nos Règlements généraux.

Du plus, l'outil permet de faire connaître concrètement notre modèle de développement aux nouvelles CDC. D'autre part, l'outil d'autoévaluation vise à pallier les changements fréquents au poste de coordination/direction dans les CDC,

phénomène qui autrement provoquerait une perte des connaissances essentielles à la mise en œuvre de notre modèle. L'autoévaluation sert aussi à évaluer la vitalité des CDC.

Enfin, les CDC nous proposent de rendre l'outil plus convivial quant à son utilisation. Il sera intéressant de voir si une fois revampé, le document incite davantage les CDC à se porter volontaires pour en faire l'essai et à partager leur expérience par la suite.

Inventaires et outils pour les CDC

Lors de la RN de novembre 2012, des questionnaires exhaustifs sont distribués aux CDC. Le principal objectif de l'exercice est d'inventorier les projets des CDC, les enjeux de leur milieu, leurs besoins, leurs expertises, leurs actions, leurs pratiques, leurs bons coups et les écueils à éviter.

En plus de soutenir et d'alimenter notre argumentaire vis-à-vis de nos partenaires, ces inventaires serviront à bâtir des outils pour répondre à des besoins réels, à identifier quelles CDC vivent des enjeux communs, à cerner quels sujets d'intérêt seront abordés en RN, à faire bénéficier tout le regroupement des expertises de

Cinq rencontres ont lieu à la demande de CDC dans le but de s'approprier notre Cadre de référence :

- Deux rencontres avec des personnes nouvellement en poste dans une CDC
- Deux rencontres destinées à clarifier des éléments concernant les volets d'intervention des CDC
- Une rencontre avec une personne nouvellement embauchée dans une nouvelle CDC

Section 2 : Vie associative



chacune et chacun, à orienter notre vision et plus encore. La synthèse de ces données révélera des troncs communs et, fort probablement, de belles surprises!

Vision commune au sein du regroupement

Maintenir une vision commune au sein du regroupement : voici un objectif ambitieux! Irréaliste? C'est ce que nous avons tenté de savoir en organisant le débat sur les types de développement à la RN de novembre 2012. L'activité vise à répondre à plusieurs demandes des CDC dont celles de clarifier notre vision du développement, trouver un discours commun sur notre façon d'œuvrer dans le

développement, approfondir nos discussions de groupe et vivre des activités variées et démocratiques lors des RN.

Les discussions laissent clairement entrevoir que rien n'est noir ou blanc dans le domaine du développement, tout est nuancé.

Pour certaines personnes, c'est le développement local qui englobe le développement social et communautaire, tandis que pour d'autres, c'est le développement social qui englobe tous les autres types de développement. Les CDC sont conscientes et respectueuses de la diversité des réalités et des milieux. Il [...] s'agit de s'assurer que nous nous comprenons et que les autres nous comprennent quand nous défendons notre crédibilité. Extrait du P.-V. de la RN de novembre 2012.

À partir des discussions de ce débat, nous proposons à la RN suivante une activité qui vise à rassembler les éléments prioritaires pour se rapprocher toujours un peu plus d'une vision commune du développement. Cette fois, les morceaux du puzzle s'imbriquent un à un; nous sentons que nous approchons du but, bien qu'il semblait, de prime abord, inatteignable.



Les panélistes au débat sur les types de développement, RN de novembre 2012 : Suzanne Bernard (CDC La Pointe, Région Est de Montréal), Yamina Chergui (CDC Côte-des-Neiges), Chantal Charest (CDC des Bois-Francis), Diego Scalzo (CDC Val-Saint-François)

L'activité nous permet de recueillir des suggestions fort intéressantes pour parfaire notre synthèse. Nous en ressortons avec une esquisse des différentes notions liées au développement. Une fois mis en forme, ce schéma représentant notre vision sera présenté officiellement aux CDC. En découlera aussi un document sur

Section 2 : Vie associative

Font partie du comité d'accréditation :

Sylvain St-Onge (CDC Drummond)
Réjean Veillette (CDC du Centre-de-la-Mauricie)
Sylvain Dupont (CDC Haute-Yamaska)
Yohan Perron (CDC Rivière-des-Prairies)
Amélie Dubuc (CDC de Trois-Rivières)
Chantal Charest (CDC des Bois-Francs)

Claude Filion, agente de développement à la TNCDC, coordonne les travaux.

Font partie du comité de communication :

Mathieu Leclerc (CDC Laval)
Isabelle Corbeil (CDC Haut-Saint-Laurent)
Marie-Claude Durette (CDC Vallée-du-Richelieu)
Nathalie Grenier (CDC Haut-Richelieu-Rouville)
Katy Gélinas (CDC MRC Maskinongé)

Marie-Josée Filion, agente de communication à la TNCDC, coordonne les travaux.

l'approche des CDC dans le développement.

Comité d'accréditation

Cette année, le comité d'accréditation finalise la PSAAOM, outil qui définit les différentes étapes de suivi et de soutien pour assurer l'actualisation des caractéristiques et des obligations des CDC. Le document est présenté et adopté par les CDC lors de l'AGA de juin 2012.

De plus, tel que le veut son mandat principal, le comité supervise l'accompagnement des regroupements qui veulent intégrer le réseau de la TNCDC. Cette année, le comité a recommandé au C. A. l'accréditation de la CDC Maria Chapdelaine.

Il a aussi accepté la mise en accompagnement des regroupements Roussillon et Témiscamingue.

Au moment d'écrire ces lignes, le réseau compte 56 CDC accréditées. Quatre regroupements sont en accompagnement et trois demandes d'accréditation sont déposées à la TNCDC. Nous pourrions donc regrouper, d'ici 2015, 63 CDC accréditées.

Comité de communication

En cours d'année, toutes les orientations de communication de base se consolident. Les dépliants, les cartes professionnelles, des pochettes et d'autres outils à caractère

promotionnel sont confectionnés dans un élan vers l'avenir pour un tissu social pour toutes et tous! Chemin faisant, le plan de communication prend vie, tandis que d'autres dimensions du regroupement nécessitent des réflexions. C'est alors que le C. A., l'équipe TNCDC et le comité de communication se réunissent pour discuter du rôle du comité de communication.

En plus d'alimenter les réflexions et de faire part des réalités des CDC, nous nous demandons si le rôle de ce comité peut être élargi au-delà d'un soutien à l'élaboration du plan de communication triennal de la TNCDC. Au terme de cette rencontre, le C. A., l'équipe et le comité

Section 2 : Vie associative



choisissent de mettre à contribution le comité de communication pour soutenir la TNCDC et le C. A. dans le processus de prise de position.

Le comité, en soutien au C. A. et à l'équipe TNCDC, élabore une première ébauche de guide pour les prises de position du

Réunions du comité de communication cette année :

4 avril 2012, par téléphone
25 avril 2012, à Saint-Jean-sur-Richelieu
21 septembre 2012, à Beloeil
9 octobre 2012, à Drummondville
24 janvier 2013, à Drummondville
14 février 2013, à Beloeil



Rencontre du comité de communication avec l'équipe de la TNCDC et avec le C. A. pour préciser, voire élargir, le rôle du comité.

regroupement, dont le cœur est la participation démocratique et mobilisée des CDC et de leurs membres. Après un premier défrichage qui a lieu à la Saint-Valentin, le comité de communication présentera un guide pour les processus de prise de position au C. A.

L'ensemble des demandes et des activités prévues au plan d'action en lien avec les prises de position sont à préciser parce qu'elles peuvent nécessiter beaucoup de temps (assurer un suivi des impacts des politiques gouvernementales, produire des grilles d'analyse, reconnaître les enjeux politiques et économiques, etc.). Le sujet

sera abordé plus tard avec les CDC afin de mieux connaître leurs attentes.

Comité de soutien

Le rôle du comité de soutien est d'examiner et de recommander au C. A. des orientations et des stratégies pour le cadre de financement des CDC. En octobre 2012, les membres du comité de soutien développent un argumentaire et des stratégies. Ce raisonnement est présenté au C. A., puis ensuite aux CDC réunies en assemblée extraordinaire. C'est ainsi qu'en novembre 2012, le cadre de financement des CDC est adopté. Lorsqu'il est question du cadre de financement, le déploiement du réseau est toujours examiné de près parce que notre programme de financement n'augmente pas nécessairement à la suite de l'accréditation d'une CDC.

Membres du comité de soutien :

Sylvain St-Onge (CDC Drummond)
Alain Roy (CDC des Sources)
Diego Scalzo (CDC Val-Saint-François)
Chantal Goulet (CDC des Maskoutains)
Jean-François Daigle (CDC Pierre-De Saurel)
Marie-Line Audet (CDC de la MRC de Bécancour)
Denis McKinnon (TNCDC)
Claude Filion (TNCDC)

Section 2 : Vie associative

échanges constructifs de part et d'autre. Il a été mis en place au moment de l'adoption de notre programme de financement avec le MESS en 2006.

Sept rencontres ont lieu cette année au cours desquelles nous discutons prioritairement du programme des CDC, de son application et de situations particulières lorsqu'il y en a.

D'ailleurs, notre regroupement compte présentement une CDC accréditée qui n'est pas financée par le programme. Cette situation préoccupe le comité de soutien autant que le C.A. Toutefois, avant l'identification du cadre de financement et des stratégies y afférentes, le comité avait recommandé de ne pas ralentir le rythme des accréditations.

Somme toute, le nombre de CDC accréditées et celui des demandes d'accréditation démontrent la vitalité et le rayonnement de notre réseau.

Relations avec SACAIS

Le comité TNCDC/SACAIS a comme mandat principal de favoriser des

Autres sujets abordés au cours de la dernière année avec le SACAIS :

Bureau de normalisation du Québec

Référence aux CDC pour des organismes en difficulté

Modifications au cadre normatif

Normes des CLE en relation avec le financement des formations

Demande de rencontre avec les sous-ministres ou les ministres

Nouveau cadre de financement de la TNCDC et des CDC

Grille de collecte des informations lors de la reddition de comptes



Daniel Jean, directeur du SACAIS, a fait un discours lors du dévoilement de notre nouvelle signature, à la RN de novembre 2012

Sont au comité TNCDC/SACAIS :

Daniel Jean

Directeur (SACAIS)

Sylvain Bédard

Conseiller au soutien financier (SACAIS)

Steve Chauvette

Conseiller au soutien financier (SACAIS)

Jean-François Daigle

Président (TNCDC)

Denis McKinnon

Directeur général (TNCDC)

Claude Filion

Agente de développement (TNCDC)

Section 2 : Vie associative



Présentation de Sébastien Guernon (CDC de la MRC de l'Assomption) lors de la visite de la ministre Agnès Maltais



Présentation de Maryse Drouin (CDC Longueuil) lors de la visite de la ministre Agnès Maltais



Présentation de Mathieu Leclerc (CDC Laval) lors de la visite de la ministre Agnès Maltais



Discours de la ministre Agnès Maltais lors de notre RN de mars 2013

Relations avec le MESS

Nous rencontrons Agnès Maltais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale à l'occasion de notre RN de mars. C'est avec solidarité, solidité, convivialité et ouverture que nous lui démontrons nos convictions, notre professionnalisme, la pertinence de notre mission et nos façons de traduire nos mandats en actions concrètes dans différentes collectivités du Québec. Les CDC soulignent également que ces réalisations, essentielles à nos communautés, s'accomplissent autant dans les milieux ruraux, urbains, que semi-ruraux.

Nous sommes fières et fiers de mettre en valeur nos principes, nos compétences et nos ambitions au profit des membres des CDC, et par le fait même, du milieu communautaire.

Section 2 : Vie associative

Grâce à une série de chansons, à des joueurs et joueuses de tour, à l'exubérance des CDC et à notre réseau d'expertises indéfectible en pareille occasion, nous vivons une soirée mémorable!

Comité party

Le sentiment d'appartenance des CDC est tellement important pour nous qu'il constitue l'un des objectifs de notre plan de communication. Notre défi est notable : les CDC sont loin les unes des autres, les coordinations/directions de CDC changent souvent, le nombre de CDC se multiplie et nous nous rassemblons seulement trois fois par année.

Afin d'humaniser nos RN, nous mettons sur pied un comité party, qui n'est pas formalisé. Toutefois, à la TNCDC, il n'y a que des solutions! Et pour la richesse et la profondeur de notre lien d'appartenance, la solution la plus extraordinaire est le Karaoké!

Merci à Sylvain Dupont (CDC Haute-Yamaska) pour son implication dans la gestion des demandes spéciales!

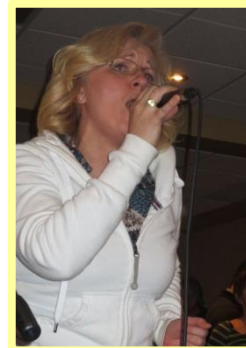


Merci à Carl Thibaut (CDC Beauce-Etchemins) pour l'initiative, le matériel et l'organisation de l'activité!



Merci à Yves Lapierre (CDC de l'Érable) pour son animation et son humour!

Section 2 : Vie associative



Section 3

Comités mixtes

Comité de portrait de formation

Groupe national d'assurance collective

Tournée avec Dynamo



Section 3 : Comités mixtes



Comité sur le portrait de formation

Le comité interministériel de l'action communautaire a donné le mandat à la TNCDC de dresser un portrait de l'offre de service pour les organismes communautaires. Il s'agit d'évaluer les besoins de formation prioritaires des organismes et de proposer des pistes de solution pour la consolidation de l'offre de service, s'il y a lieu.

Après avoir tenu quelques rencontres et reçu l'avis des CDC concernant la démarche, la TNCDC repense son approche de cueillette de données. Un questionnaire est envoyé aux CDC ainsi qu'aux regroupements d'organismes

communautaires locaux et régionaux. De son côté, le CSMO-ÉSAC fait une démarche semblable auprès des Pôles régionaux en économie sociale.

Toutes les régions administratives ont répondu au questionnaire. Certaines l'ont complété lors d'une rencontre de concertation régionale, pour d'autres le travail a été fait par les CDC ou les ROC. Une fois compilées, ces données nous permettront de soumettre des recommandations significatives au comité interministériel.

Groupe national d'assurance collective

Un deuxième mandat donné par le comité interministériel de l'action communautaire concerne l'assurance collective. Il vise à identifier les besoins au plan de la couverture d'assurance collective dans les organismes communautaires et proposer des stratégies pour y répondre.

Cette année, nos actions concernent donc principalement la distribution de questionnaires visant à faire un portrait de la situation actuelle. Pour accompagner la TNCDC dans ce dossier, un comité de travail formé de représentants de

regroupements nationaux est mis en place. De plus, par le biais du Service aux collectivités de l'UQAM, Michel Lizée est officiellement délégué pour accompagner le comité. Également, un étudiant en actuariat compilera et analysera les données recueillies auprès des organismes communautaires.

Comité de travail :

Lise Gervais (Relais-Femmes)
Michel Lizée (UQAM)
Claude Pichet (UQAM)
Denis McKinnon (TNCDC)
Claude Filion (TNCDC)

Enfin, le questionnaire est envoyé dans près de 25 regroupements nationaux en février 2013. Suite à l'analyse des réponses, nous proposerons nos recommandations au comité interministériel.

Section 3 : Comités mixtes

collaborations, de la concertation et du partenariat.

La TNCDC est fière de s'y impliquer, de démontrer son souci pour le vécu des différentes communautés, de promouvoir son implication dans la mobilisation des collectivités et de s'inspirer des réalités terrains pour accomplir sa propre mission.

La tournée des Rendez-vous des Grands rassembleurs avec Dynamo

La collaboration de la TNCDC à la tournée des Rendez-vous des Grands rassembleurs, pilotée par Dynamo, s'avère positive, enrichissante et constructive. Plusieurs CDC et autres regroupements accueillent cet événement et mobilisent leur communauté pour bâtir des solidarités, entrevoir l'avenir de façon collective et œuvrer à des desseins communs.

Il va sans dire que les CDC sont des « leaders rassembleurs » et vivent de près les enjeux et la complexité des



Le Rendez-vous des Grands rassembleurs à la CDC Haut-Richelieu-Rouville



Le Rendez-vous des Grands rassembleurs à la CDC Jardins-de-Napierville



Le Rendez-vous des Grands rassembleurs à la CDC de Longueuil: une activité qui bouge !

Section 4

Engagements

RQ-ACA

Chantier de l'économie sociale et la Fiducie

CSMO-ÉSAC

Amis de la revue Développement social

Communagir

Dynamo

Commerce solidaire



Section 4 : Engagements

RQ-ACA

Le fait d'être un organisme d'ACA nous désigne en tant que membre légitime du RQ-ACA. En cette qualité, nous avons participé aux deux AGE qui se sont tenues cette année et à un séminaire. Les sujets discutés lors des AGE portent essentiellement sur les changements au Cadre de référence de l'action communautaire qui avaient été proposés lors de rencontres entre le RQ-ACA et le SACAIS.

Lors de la première AGE, sont présentes les CDC des Bois-Francs, Pierre-de Saurel, Vallée-du-Richelieu et la TNCDC. À cette occasion, les regroupements présents

demandent au RQ-ACA de tenir une deuxième rencontre. Les membres du RQ-ACA veulent consulter leurs propres membres sur les propositions déposées, parce qu'il s'agit d'une situation qui mérite d'être discutée et analysée en secteur. Le Cadre n'a jamais été modifié depuis son adoption.

Une deuxième AGE est donc fixée en février. Cette fois-ci, la CDC Haute-Yamaska et la TNCDC y assistent. Une quarantaine de regroupements sont présents, et nous convenons que les propositions de modifications soient adoptées par voie de résolution. Nous nous positionnons en solidarité avec les autres membres du RQ-ACA. Un rapport de cet événement est fait aux CDC lors de la RN qui suit.

D'autre part, le RQ-ACA invite ses membres à un séminaire portant sur l'accréditation et la certification dans les organismes d'ACA. Vingt-cinq personnes participent. Nous y présentons notre politique d'accréditation, alors que d'autres regroupements ont en main un processus de certification. Il est donc remarqué que notre politique d'accréditation est entièrement autonome. Elle est élaborée par, pour et

avec les CDC et les regroupements en accompagnement. Ce n'est pas le cas pour les divers processus de certification présentés, qui mettent toujours en lien le regroupement et le bailleur de fonds.

Suite à ce séminaire, le RQ-ACA produit un article dans la publication ACAPella d'avril 2013, accessible sur le site : www.rq-aca.org

Chantier de l'économie sociale et la Fiducie

La TNCDC est membre du C. A. depuis la création du Chantier de l'économie sociale en 1997. Ce dernier réunit plus de 30 regroupements ou organismes au sein de son C. A. Nous assumons la vice-présidence depuis quelques années et siégeons au comité exécutif.

Le C. A. du Chantier se réunit quatre fois et le C. E., huit fois. Les principaux dossiers traités par le Chantier sont :

Loi-cadre sur l'économie sociale

Développement de Commerce solidaire

Collaboration avec les Pôles régionaux

Chantier sur le Chantier : démarche de réappropriation de la mission, de la vision et des mandats et d'autres dossiers interpellant le développement et la consolidation de l'économie sociale comme une alternative crédible à l'économie traditionnelle

Section 4 : Engagements

L'exécutif du Chantier est formé de :

Patrick Duguay, président
(Pôle régional d'économie sociale de l'Outaouais)
Denis McKinnon, vice-président
(TNCDC)
Richard Gravel, trésorier
(Collectif des entreprises d'insertion du Québec)
Louise Boucher, secrétaire
(Réseau des CRP du Québec)
Claudette Pitre-Robin, administratrice
(AQCPÉ)
Pierre Morrisette, administrateur
(Regroupement des CDEC du Québec)
Katerine Roy, administratrice
(Réseau de la coopération du travail du Québec)
Lynn O'Cain, administratrice
(Pôle régional d'économie sociale de la Mauricie)
Nancy Neamtan, présidente-directrice
générale du Chantier

La Fiducie de l'économie sociale est un organisme apparenté au Chantier qui a pour mission de favoriser l'expansion et le développement des entreprises collectives en améliorant l'accès au financement et en assurant une meilleure capitalisation des entreprises d'économie sociale. Des CDC siègent sur deux comités de la Fiducie. Diego Scalzo (CDC du Val-Saint-François) est au comité d'investissement. Isabelle Corbeil (CDC du Haut-Saint-Laurent) et Yves Lapierre (CDC de l'Érable) siègent au comité de suivi.

CSMO-ÉSAC

La TNCDC est membre du CSMO-ÉSAC et y délègue une personne pour siéger au C. A. Cet engagement de la TNCDC se poursuit depuis de nombreuses années, et il est souhaitable de continuer parce que notre réseau représente plus d'une dizaine de milliers de personnes travaillant dans les organismes membres des CDC. Il s'agit incontestablement d'un bassin de main-d'œuvre significatif.

Pour la TNCDC, c'est une collaboration positive qui permet d'échanger sur des enjeux concernant la main-d'œuvre, les conditions de travail et de formation dans les organismes communautaires.

Les membres du C. A. du CSMO-ÉSAC :

Nicole Forget-Bashonga
(Collectif des entreprises d'insertion du Québec)
Martin Frappier
(Chantier de l'économie sociale)
Anissa Kherrati
(Regroupement des CDEC du Québec)
Alain Deslauriers
(Réseau de la coopération du travail du Québec)
Jacques Monette
(EÉSAD)
Nicole Galarneau
(RQUODE)
Xavier De Gaillande
(AQCPÉ)
Yvan-Noé Girouard
(AMECQ)
Jean-Guy Bourget
(CDSEP)
Claude Filion
(TNCDC)
Louise Miller
(FTQ)
Andrée Lapierre
(CSN)
Luc Allaire
(CSQ)
Frédéric Lalande
(COCDMO)

Section 4 : Engagements

De plus, nous assurons une double représentation (C. A. et C. E.) parce que les sièges au C. E. sont déterminés à tour de rôle, et cette année c'est notre tour.

Notons que pour les rencontres du C. E., nous participons régulièrement par voie téléphonique, ce qui diminue la charge de l'implication. Incluant les rencontres de l'exécutif, du C. A. et de l'AGA, nous avons participé à six rencontres dans le cadre de cet engagement.

Le C. E. du CSMO-ÉSAC :

Martin Frappier, président
(Chantier de l'économie sociale)

Nicole Forget-Bashonga, trésorière
(Collectif des entreprises d'insertion du Québec)

Claude Filion, secrétaire
(TNCDC)

Louise Miller, conseillère
(FTQ)

Nicole Galarneau, conseillère
(RQUODE)

Amis de la revue Développement social

Les Amis de la revue Développement social terminent l'année avec de nouveaux règlements généraux et un plan d'affaires qui permettra d'ici quelques années d'acquérir une pleine autonomie organisationnelle et financière. Également, sera lancé officiellement au printemps 2013 le nouveau nom de la revue : Revue K.

La composition du membership et du C. A. est modifiée afin de mieux refléter et représenter les acteurs et les porteurs du développement collectif au Québec. Habituellement la revue publie trois numéros par année. Exceptionnellement,



Le nombre de réunions en C. A. et en comité est de plus de 15 durant l'année.
Le C. A. est composé de :

Denis McKinnon, président
(TNCDC)

Ariane Émond, vice-présidente
(Membre individuel)

Geneviève Giasson, secrétaire-trésorière
(Communagir)

Élie Belley-Pelletier, administrateur
(TCFJRQ)

Sylvie Bellerose, administratrice
(SRQ)

Georges Letarte, administrateur
(Membre individuel)

Louis Poirier, représentant de l'éditeur
(INSPQ)

Mélanie Chabot, directrice générale
rédactrice en chef de la revue K

Section 4 : Engagements



en 2012-2013, elle n'en réalise que deux. Par ailleurs, le prochain numéro, portera le nom de la revue K : K, pour *Kaléidoscope, le développement collectif dans tous ses états*.

Communagir

La TNCDC devient membre de Communagir cette année. Cette organisation spécialisée en développement des compétences travaille sur des approches de soutien aux intervenants et aux regroupements dans leurs démarches de mobilisation et de développement collectif.

Communagir est de plus en plus interpellé par nos milieux, notamment par des CDC. L'année qui vient nous permettra d'évaluer l'apport de notre nouveau lien corporatif avec cet acteur.

Dynamo

Nous sommes membre de Dynamo depuis deux ans. De plus, nous occupons un poste d'administrateur au sein du C. A. La mission de Dynamo est d'améliorer les conditions de vie dans les milieux, de façon la plus intégrée possible, en rassemblant les forces vives d'une collectivité.

Durant l'année, Dynamo modifie ses règlements généraux afin d'ouvrir le C. A. aux différents acteurs nationaux et locaux en développement des communautés. Le projet *Leadership rassembleur*, la tournée des *Rendez-vous des Grands rassembleurs* sont au cœur des actions de Dynamo.

Commerce solidaire

La TNCDC devient membre de Commerce solidaire en cours d'année. Rappelons que Commerce solidaire est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de soutenir la consolidation des entreprises d'économie sociale et l'accroissement de leur rentabilité sociale et économique, par des services de regroupement d'achats et de commercialisation. Par son engagement, la TNCDC promeut la consommation responsable, le développement local et l'entrepreneuriat collectif.

Cinq séances du C. A. de Dynamo ont lieu. En font partie :

Jacques Régis, président

(Centraide du Grand Montréal)

Johanne Turbide, trésorière

(HEC Montréal)

Jean-Guy Bissonnette, administrateur

(Centraide du Grand Montréal)

Odette Viens, administratrice

(Centraide du Grand Montréal)

Nicole Boily, administratrice

(Consultante en développement social)

Nathalie Fortin, administratrice

(CLIC Bordeaux-Cartierville)

Denis McKinnon, administrateur

(TNCDC)

France Brochu, directrice générale de
Dynamo

Commerce solidaire vise principalement à :

Permettre aux entreprises d'économie sociale du Québec de réaliser des économies appréciables sur l'achat de biens, services et fournitures

Améliorer la structuration de l'offre de produits et services en économie sociale afin d'en faciliter l'accès, tant aux consommateurs qu'aux institutions et entreprises du Québec

Section 5

Implications

Mise en contexte

GPS

RQDS

RQIIAC en CSSS

Forum social mondial

JASP



Section 5 : Implications

Mise en contexte

L'année 2012-2013 se caractérise notamment par la réception de nombreuses invitations et par de multiples implications. Ainsi, nous créons un guide destiné à évaluer la pertinence de nos représentations. Cet outil est basé sur notre mission et sur les compétences liées à notre Cadre de référence.

En plus de nos implications comme membre de C. A., nous participons notamment à des comités de travail, à des journées de réflexion et à des colloques organisés par des partenaires.

Les sujets sont divers : réforme du droit associatif, Loi sur l'économie sociale,

mobilisation des communautés avec Communagir, GPS, Comité de travail sur le logement social du RQDS, colloque du RQIIAC en CSSS de la Montérégie, JASP, délégation québécoise au Forum social mondial, etc.

GPS

Cette année, en parallèle avec la signature des dernières Alliances, s'élaborent les plans d'action régionaux et locaux qui ont pour but de permettre à des projets de voir le jour avec le soutien financier des fonds régionaux du PAGSIS. Le GPS fait des recommandations au MESS sur les projets nationaux. Également il recommande un processus d'évaluation de la démarche des Alliances, des plans d'action régionaux et locaux et du GPS lui-même.

Objectifs du GPS

De par sa composition, sa représentativité et l'engagement de ses membres, le GPS vise à soutenir les efforts de la ministre et du gouvernement et à valider l'adéquation de certaines mesures.

Questionnaire PAGSIS

Dans la mise en place des Alliances pour la solidarité, le gouvernement élabore une procédure d'évaluation du processus.

Les mesures soutenues par le GPS :

Appuyer le développement de plans d'action régionaux et autochtones dans le respect des spécificités régionales et autochtones

Favoriser une plus grande cohérence des actions en incitant un ensemble de partenaires à unir leurs efforts autour de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Mobiliser et susciter l'engagement de la société autour de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, dans une perspective de développement durable, et ce, à l'échelle nationale, régionale et locale

De notre côté, concluant à un constat de participation pour le moins mitigé pour le réseau communautaire, les CDC demandent à ce qu'un portrait de l'état de la situation soit constitué pour être déposé au GPS. Nous distribuons un questionnaire sur la mise en place des Alliances régionales, auquel 41 CDC et deux regroupements externes répondent. Les résultats sont transmis aux CDC à la RN de

Section 5 : Implications



mars. Afin de compléter le portrait, nous produirons un deuxième questionnaire portant sur les plans d'action locaux.

RQDS

La TNCDC est partenaire du RQDS. À ce titre, nous participons annuellement à une rencontre thématique. Cette année, Sainte-Adèle nous reçoit et à l'ordre du jour figurent le projet de loi 34 pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, une présentation de la mission et des principaux chantiers de Communagir et une réflexion sur la question de l'évaluation. En plus de ces points, il y a la tournée des régions qui

permet de donner les nouvelles sur ce qui bouge en développement social.

Le RQDS a pour mandat de soutenir ses membres régionaux et de faire la promotion du développement social, en représentant ses membres, en les outillant et les réseautant, en soutenant l'action en développement social à l'échelle locale, régionale et provinciale et en développant des alliances avec d'autres organismes.

Quant au membership du RQDS, chaque région délègue une personne pour représenter l'instance régionale responsable du développement social.

Le comité sur le logement social communautaire est composé de partenaires nationaux :

Lyne Parent (AGRTQ)
François Vermette (Chantier de l'économie sociale)
Martin Dufour (CCLP)
Christiane Lussier (RQDS)
Jean-François Aubin (RQRI)
Pierre Montreuil (RQRI)
Chantal Lalonde (TPDSL)
Denis McKinnon (TNCDC)

Par ailleurs, la TNCDC participe aussi à un comité de travail sur le logement social communautaire. Celui-ci s'est penché sur la pertinence de réaliser une recherche partenariale sur le logement social communautaire. Les conclusions du comité à ce sujet sont positives, et une recommandation à cet effet est acheminée au RQDS afin que ce dernier demande un soutien financier à la Société d'habitation du Québec (SHQ) afin d'entreprendre les travaux de recherche.

RQIIAC en CSSS

Association personnifiée sans but lucratif, le Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire en CSSS réunit sur une base volontaire les praticiens de l'organisation communautaire des Centres de santé et de services sociaux de toutes les régions du Québec. (www.rqiiac.qc.ca)

Répondant à une invitation des OC en CSSS de la Montérégie, nous participons à une rencontre portant sur les relations et collaborations entre les OC et les CDC.

Section 5 : Implications



majoritairement accompagné par l'OC du CSSS.

Or, la nature des mandats des OC en CSSS est en changement et, pour certains CSSS, cela s'oriente davantage en santé publique. Le sujet des relations et collaborations est donc fort d'actualité et la compréhension du mandat de l'OC et de la CDC est dans l'intérêt commun des parties.

La TNCDC aura l'occasion de réfléchir à la question puisqu'elle est invitée à participer à une rencontre nationale des OC. La rencontre sera une amorce de réaffirmation de la place des travailleuses et travailleurs et OC en CSSS, dans le développement des communautés.

JASP

Dans le cadre de la 16^e édition des JASP, nous participons à une journée thématique portant sur les RLS. En effet, depuis le mandat attribué en 2004 aux CSSS consistant à mettre en œuvre et à coordonner les RLS, la collaboration et le réseautage sont considérés comme un passage obligé pour intervenir sur les problèmes de santé et bien-être des populations.

Rappelons-nous que l'organisation communautaire en CLSC puis en CSSS a contribué depuis le début des années 1970 au développement des communautés. À cet égard, les travailleurs et organisateurs communautaires des CLSC puis en CSSS ont œuvré à la mise en place d'une panoplie de projets, d'actions et de réseaux qui se sont, à leur tour, activés dans le champ du développement des communautés.

Notamment, la majorité des CDC ont été mises en place par les organismes communautaires et les OC des CLSC. Encore aujourd'hui, un regroupement qui demande à être accrédité à la TNCDC est

Lors de cette journée, trois questions sont soulevées :

Qu'est-ce qu'un RLS?

Quelle est la nouveauté des RLS?

Quel est l'enjeu ou le défi crucial en lien avec les RLS?

Les panélistes invités sont : la présidente-directrice de l'ASSS du Saguenay Lac-Saint-Jean, la directrice de la prévention, des services généraux et spécifiques au CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent, un représentant du CSSS Lucille-Teasdale ainsi que la TNCDC.

En tant que panélistes, nous devons répondre à ces questions et interagir avec les personnes participantes. Les sondages complétés en cours d'année par les CDC concernant les OC servent de référence pour la participation de la TNCDC.

Forum social mondial

La TNCDC et Communagir participent au Forum social mondial qui se tient à Tunis en mars 2013. L'expérience est très

Section 5 : Implications

enrichissante pour la direction générale, dans une perspective de formation. L'événement met en relief les mouvements citoyens mondiaux. Le forum permet de constater que malgré la diversité sociétale et culturelle, les obstacles sont les mêmes pour celles et ceux qui croient qu'un autre monde est possible. S'en dégage également que la vérité n'appartient pas qu'aux sociétés dites développées, particulièrement celles qui sont colonisées. Dans une grande marche de l'humanité vers un monde empreint des valeurs de justice et d'équité, les mains se tendent pour comprendre et accepter nos différences, et surtout, pour construire sur nos ressemblances.



Section 6

Rayonnement

Prises de position

Site Web (zone pour les membres et fil d'actualité)

Aperçu de notre revue de presse
et de notre dévoilement, tout en visuel



Section 6 : Rayonnement



Prise de position

Chaque année, les gouvernements adoptent des politiques ou des programmes qui influencent le développement des communautés et qui ont des impacts sur le travail des organismes communautaires. Les CDC veulent donc être informées sur ces sujets. Voici les sujets sur lesquels nous nous prononçons cette année et qui sont diffusés notamment sur notre site Web.

Hausse des droits de scolarité

Réunies à la RN de mars 2012, alors que les moyens de pression qui marqueront le printemps Érables s'intensifient, les CDC adoptent une résolution d'appui à

l'endroit des étudiants et étudiantes dans leur lutte contre la hausse des droits de scolarité décrétée par le gouvernement libéral alors au pouvoir.

Loi 78

En mai 2012, en réaction aux étudiants, et aux étudiantes, l'Assemblée nationale du Québec adopte la Loi 78 qui exige, entre autres, que les manifestations comptant plus de 50 participants dévoilent leurs itinéraires huit heures à l'avance aux forces policières. Offusquée, la TNCDC se fait la porte-parole du regroupement qu'elle représente et dénonce par un communiqué un tel régime d'exception. La Loi 78 brime la démocratie, la solidarité et l'autonomie en encadrant le droit de manifestation, le droit d'association et le droit à la dissidence par des règles excessives qui laissent place à des mesures discrétionnaires et à des applications arbitraires.

C-38, C-45 et *Idle No More*

En février 2013, après avoir encaissé l'adoption successive de deux lois omnibus, la TNCDC s'indigne publiquement devant les politiques gouvernementales fédérales dont l'entrée en vigueur aura des conséquences désastreuses, entre autres, sur

l'assurance-emploi, l'équité en matière d'emploi, le régime de pension de vieillesse, la gestion des ressources naturelles et l'environnement.

Dans un communiqué, nous interpellons les organisations de tous les horizons et l'ensemble de la nation québécoise à se rallier au mouvement *Idle No More*. Ainsi nous contestons ces changements législatifs, tant pour faire respecter les droits des peuples autochtones que ceux des autres citoyens canadiens.

Loi-sur l'économie sociale

À la suite de son conseil d'administration du 9 janvier 2013, la TNCDC adresse une lettre au MAMROT dans laquelle elle appuie le dépôt imminent d'un projet de loi dont la finalité garantit la reconnaissance de l'économie sociale et reconnaît sa contribution au développement du Québec. Dans cette lettre, la TNCDC dit compter sur la mise en application de cette loi pour consolider et développer l'économie sociale ainsi que pour assurer sa promotion.

Section 6 : Rayonnement

Guide de prise de position

Au moment d'écrire ces lignes, la TNDCD entreprend une démarche visant à favoriser davantage les discussions de fond et à accroître la fréquence de ses prises de position, comme demandé par les CDC.

Site Web

La mise en ligne du site Web, soulignée par une conférence de presse tenue lors de la RN de novembre 2012, est sans contredit l'événement de communication le plus marquant de l'année. Fortement souhaité et attendu, le site offre une vitrine publique, alimentée par les

communiqués de presse des CDC et de la TNDCD.

Également, les CDC peuvent accéder à une zone « MEMBRES » principalement pour consulter une panoplie de documents desquels elles peuvent s'inspirer. Il y a aussi un forum de discussion qui est en voie d'amélioration.

Dans la prochaine année, il y aura également un album photo à notre disposition dans la zone privée!

Solidairement contre!



Le 27 février 2013, Drummondville. Les lois C-38 et C-45 adoptées par le gouvernement fédéral représentent un affront à des valeurs et principes portés et défendus par le regroupement des CDC : l'autonomie, la dignité de la personne humaine, l'équité, la prise en charge, la solidarité et la notion de développement durable.

Ainsi, comme beaucoup d'autres organisations à travers le Québec et le reste du Canada, [\(suite...\)](#)

« Sous » DONS la population!



La corporation de développement communautaire (CDC) du Centre-de-la-Mauricie est fière de vous annoncer le lancement du projet « Sous » DONS la population.

Celui-ci consiste à amasser les sous noirs.

Disparition du Sou noir

Le 30 juillet 2012 le ministre des finances, Jim Flaherty, annonçait la cessation de la distribution du sou noir au lundi 4 février 2013. Le gouvernement fédéral a exprimé [\(suite...\)](#)

Liste des sujets en page d'accueil du site Web, de novembre 2012 à mars 2013 :

8 novembre : Un élan vers l'avenir... Un tissu social pour toutes et tous!

5 décembre : L'économie sociale dans le Val-Saint-François : le Centre d'Art de Richmond

11 décembre : Le rendez-vous des Grands rassembleurs à Longueuil : talents, complicités et autres curiosités

10 janvier : 8^e dégustation vins et fromages de la CDC des Appalaches le 23 mai prochain

5 février : Le programme des membres de la CDC des Chenaux... futur bestseller dans la MRC des Chenaux

11 février : L'école et l'exclusion sociale : un déjeuner-causerie émouvant

11 février : Contre l'implantation des compagnies de gaz de schistes à Saint-Hyacinthe!

12 février : 30 astuces pour faire des choix durables dans le milieu communautaire

12 février : Les organismes communautaires du Haut-Saint-Laurent à l'avant-scène!

27 février : Solidairement contre!

27 février : « Sous » DONS la population!

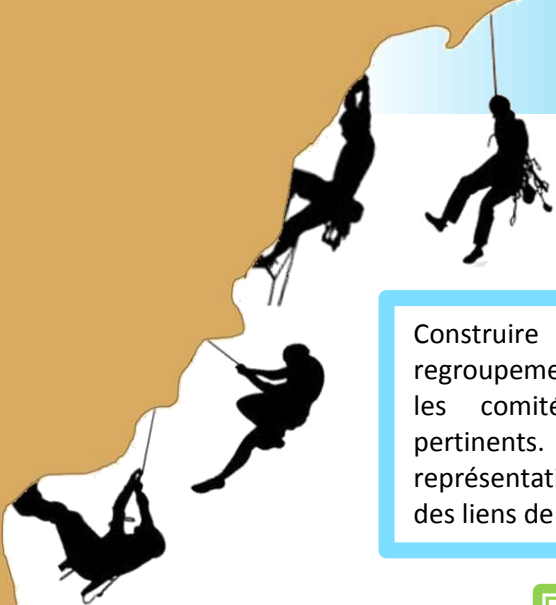
18 mars : « Bravo, vous faites une différence! »

Section 7

Perspectives d'avenir



Section 7 : Perspectives d'avenir



Construire des relations avec les regroupements municipaux et déterminer les comités de travail ministériels pertinents. L'objectif est de faire les représentations nécessaires afin d'établir des liens de communication.

Inventorier les enjeux de développement local en fonction des réalités rurales et urbaines. Un portrait détaillé s'en dégagera et sera le point de départ de plusieurs actions : offrir des occasions d'échange entre les CDC, assurer un leadership dans la réflexion des membres, diffuser un discours solide auprès des partenaires locaux, régionaux et nationaux, organiser des discussions autour de thèmes particuliers en RN ou en dehors des RN, inventorier des stratégies gagnantes pour les CDC.

Bien que la majeure partie de notre plan d'action soit amorcée ou terminée, nous prévoyons réaliser plusieurs activités et projets d'ici son échéance. Voici une présentation rapide des activités à venir, des besoins qui sont évoqués par les CDC et des plans qui pourraient changer en cours d'année.

Développer un modèle de mentorat afin de soutenir l'arrivée constante de nouvelles personnes dans le réseau.

Asseoir une vision commune du développement et finalement diffuser cette vision aux partenaires et alliés. Également, créer des outils pour les CDC à ce sujet.

Mettre en forme un outil dynamique et convivial pour favoriser la réalisation d'un rapport d'activité qui positionne concrètement l'approche et les impacts des actions des CDC dans leur milieu.

Établir une liste des alliances à soutenir afin de développer la visibilité et les prises de position politiques dans le champ du développement local, notamment, à l'aide de notre tout nouveau guide d'implication et de représentation.

Créer un lexique ou un dictionnaire adapté à la TNDC. On y retrouverait, par exemple, la définition d'« entrepreneuriat collectif » avec quelques exemples des stratégies gagnantes qui y sont liées.

Créer des moyens de communication destinés aux agents et agentes de développement, de communication et de liaison dans les CDC pour un réseautage entre elles et eux.

Section 8

Conclusion et listes

Conclusion

Liste des sigles et abréviations

Coordonnées des CDC



Section 8 : Conclusion et listes

Conclusion

Comme les pages précédentes le révèlent, la majorité des objectifs visés dans notre plan d'action triennal s'amorcent dès la première année de réalisation de notre planification.

Également, cette première partie de notre plan triennal se termine avec une évaluation plus exhaustive des besoins des CDC, que ce soit au sujet du PAGSIS, des assurances collectives, de nos expertises, de nos projets, de notre vision du développement ou autres. Nous considérons avec soin ces opinions, idées et réflexions dans la poursuite de nos visées. Puisque nous tenons à rester à l'écoute des besoins et des réalités de nos membres tout au long de notre ascension vers nos accomplissements, il va sans dire que certains buts ou projets peuvent changer en cours d'escalade, dans le respect et la démocratie.

Dans les mois qui viennent, certains projets et outils se concrétiseront, se préciseront et prendront vie. *Notre escalade s'avère de plus en plus active et efficace. Un palier dans notre ascension de la montagne est déjà atteint!*

Section 8 : Conclusion et listes

Liste des sigles et acronymes

ACA Action communautaire autonome
AGA Assemblée générale annuelle
AGE Assemblée générale extraordinaire
AGRTQ Association des groupes de ressources techniques du Québec
AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec
AQCPE Association québécoise des centres de la petite enfance
ASSS Agence de la santé et des services sociaux
C. A. Conseil d'administration
CCLP Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
CDC Corporation de développement communautaire
CDSEP Carrefour de développement social par l'éducation populaire
CLE Centre local d'emploi
CLIC Bordeaux-Cartierville Conseil Local des Intervenants Communautaires de Bordeaux-Cartierville
COCDMO Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre
CSMO - ÉSAC Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire
CSN Confédération des syndicats nationaux
CSQ Centrale des syndicats du Québec
CSSS Centres de santé et de services sociaux
EÉSAD Coalition des entreprises d'économie sociale en aide domestique
FTQ Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec
GPS Groupe des partenaires pour la solidarité
INSPQ Institut national de santé publique du Québec

JASP Journées annuelles de santé publique
OC Organisateur communautaire
PAGSIS Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale
MAMROT Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
MESS Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
PSAOM Politique de soutien dans l'actualisation et l'application des obligations des membres
P.-V. Procès-verbal
Regroupement des CDEC du Québec Regroupement des Corporations de développement économique communautaire du Québec
Réseau des CRP du Québec Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec
RLS Réseaux locaux de services
RN Rencontre nationale
RQDS Réseau québécois de développement social
RQIIAC Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire
RQRI Réseau québécois de revitalisation intégrée
RQUODE Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité
SACAS Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
SHQ Société d'habitation du Québec
SRQ Solidarité rurale du Québec
TCFJRQ Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec
TNCDC Table nationale des Corporations de développement communautaire
TPDSL Table des partenaires du développement social de Lanaudière
UQAM Université du Québec à Montréal

Section 8 : Conclusion et listes

Liste des membres

01 Bas-Saint-Laurent

CDC KRTB
CDC Vallée de la Matapédia

02 Saguenay Lac-Saint-Jean

CDC des Deux-Rives
CDC Domaine-du-Roy
CDC Lac-Saint-Jean Est
CDC Maria Chapdelaine
CDC du Roc

03 Capitale nationale

CDC de Beauport
CDC de la Côte-de-Beaupré
CDC du Grand Charlesbourg

04 Mauricie

CDC du Centre-de-la-Mauricie
CDC des Chenaux
CDC du Haut-Saint-Maurice
CDC Mékinac
CDC de la MRC de Maskinongé
CDC de Trois-Rivières

05 Estrie

CDC du Granit
CDC du Haut-Saint-François
CDC Memphrémagog
CDC de Sherbrooke
CDC des Sources
CDC du Val-Saint-François

06 Montréal

CDC Action Solidarité Grand Plateau
CDC Centre-Sud
CDC Côte-des-Neiges
CDC de la Pointe Région Est De Montréal
CDC Rivière-des-Prairies
CDC de Rosemont

07 Outaouais

CDC Pontiac
CDC Rond Point

08 Abitibi

CDC d'Amos

12 Chaudière-Appalaches

CDC des Appalaches
CDC Beauce-Etchemins
CDC Bellechasse
CDC Lotbinière
CDC de Lévis

13 Laval

CDC de Laval

14 Lanaudière

CDC MRC de L'Assomption

15 Laurentides

CDC des Hautes-Laurentides

16 Montérégie

CDC Beauharnois-Salaberry
CDC de Brome-Missisquoi
CDC Haute-Yamaska
CDC Haut-Richelieu-Rouville
CDC Haut-Saint-Laurent
CDC Les Jardins-de-Napierville
CDC de Longueuil
CDC de Marguerite-D'Youville
CDC des Maskoutains
CDC Pierre-De Saurel
CDC Vallée-du-Richelieu
CDC de Vaudreuil-Soulanges

17 Centre-du-Québec

CDC des Bois-Francs
CDC de l'Érable
CDC Drummond
CDC de la MRC de Bécancour
CDC Nicolet-Yamaska

CDC en accompagnement

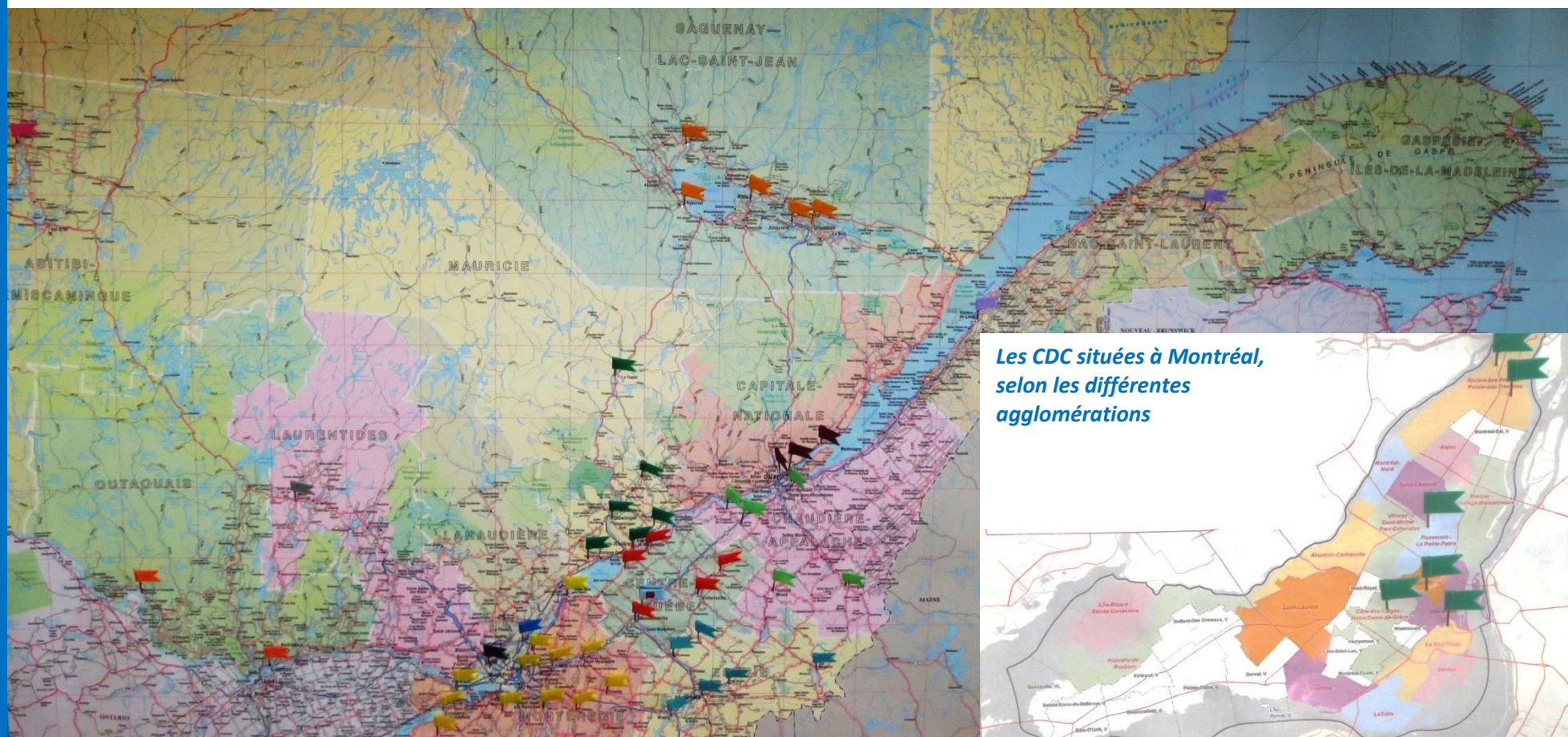
05 Estrie : Coaticook

08 Abitibi-Témiscamingue :
Témiscamingue

12 Chaudière-Appalaches : Ici
Montmagny-L'Islet

16 Montérégie : Roussillon

Les 56 CDC et la TNCDC : notre déploiement au Québec



Bâisseurs de **Sol'idarité**

TN CDC
Table nationale
des Corporations de développement communautaire